

Unité et diversité des parlers du Nord et de l'Est

Quand on observe les cartes de l'ALF et celles des Atlas régionaux, on est bien sûr frappé par la diversité des traits spécifiques et la variation des parlers de l'Est et du Nord. Et même, quand on croit trouver une certaine parenté entre les différents groupes, on doit admettre, après une étude un peu plus approfondie, que ces parentés sont souvent seulement apparentes.

Les oppositions irréductibles

a) *Le groupe KA-* :

Il est évident qu'on doit tenir pour un fait irréductible l'opposition de traitement du groupe KA (type CANE) entre les parlers du groupe picard et les autres régions de France ; en Bourgogne, l'évolution vers [ca] (nous avons noté par [c] le «ch» du français) est générale ; l'articulation [c] peut connaître quelques variations, surtout dans les zones les plus conservatrices ; on doit cependant admettre que l'évolution palataisante (que les historiens de la langue situent aux environs du VI^e siècle) a bien eu lieu ; nous aurons ainsi :

[s] dans le Morvan (centre montagneux de la Bourgogne ; zone à cheval sur les quatre départements ; en dialectologie, cette région a été magnifiquement étudiée par Claude Régner — cf. *Les Parlers du Morvan*).
[ts] dans le Charolais ; nous sommes ici presque dans la région franco-provençale ; toutefois des observations toponymiques permettent de constater que les aires morvandelles et charolaises ont été autrefois unies (dans les lieux-dits «le Sauzet», par exemple, où nous devrions attendre «le Sauget», dérivé de «sauge», de SALIX, «saule»).

[ts] également en Bresse, en alternance avec d'autres consonnes (les interdentes, par exemple); mais nous sommes déjà dans le domaine franco-provençal.

L'opposition [ka/ca] sera donc sentie comme différente; les formes en [ka] ne sont pas tout à fait inconnues, puisqu'elles occupent 6 pages de l'Index de l'ALB; ces formes ont plusieurs origines:

— une origine phonétique, comme en français: «Carême»; «casse» (de COACTIARE), surtout en toponymie. A noter cependant CALCARE > «chaucher» (piétiner le foin), à côté du français «côcher» et même «Charolles» qui semble issu d'une forme en QUA-.

— une origine méridionale: «cabre» (chèvre), surtout présent dans le sud de la région; «galines» (rarement poule, plus fréquent brebis). Cette seconde catégorie est surtout remarquable dans les formations expressives.

b) *Le groupe labiale + yod*

On sait qu'en picard les labiales suivies de [y] conservent leur point d'articulation; on pourra citer ainsi «enrabe» au lieu de «enrage» qui apparaît dans *Le Jeu de saint Nicolas*.

En Bourgogne (environs de Dijon), nous ne trouvons aucun fait comparable; cependant, il n'est pas nécessaire de remonter jusqu'à la Picardie pour trouver de tels faits:

— dans le nord de la Champagne, nous avons de nombreux exemples toponymiques; on aura ainsi *SUPPIA > Suippe (nom de rivière), ainsi que les nombreux LAUBJA > «lobbe», à côté du français commun «loge» (qui est la seule forme que nous ayons notée en Bourgogne); on peut espérer trouver des traits dans les patois quand l'Index de l'ALCB sera publié.

— dans le sud de la région, aux limites du domaine franco-provençal, nous retrouvons de tels faits; on pourra citer TRIVIUM «trève», très fréquent en microtoponymie, dans le sud-ouest de la Saône-et-Loire; peut-être également le nom de la commune de Trivy; à comparer peut-être avec les «treiges» du Dijonnais (passage entre deux maisons), bien que le FEW les rattache au gaulois *trebare. Evidemment, quand on descend davantage vers le sud, les exemples deviennent encore plus nombreux; quand on descend davantage vers le sud, les exemples deviennent encore plus nombreux; par exemple, sur les bords du Rhône, nous notons deux FLUVIACUM qui deviennent «Flévieu» (nom d'homme ou dérivés du latin classique FLUVIU, «fleuve»).

c) *La dépalatisation de [l]*

Pour les faits picards, on peut se reporter à l'ouvrage de Robert Lorient, *Les parlers de l'Oise* et en particulier à la carte 17 «oreille» qui

présente de nombreuses formes [orèl] ; rien de tel en Bourgogne où la palatalisation de [l] reste générale, avec toujours le passage récent vers [y] comme en français commun.

d) L'évolution des voyelles suivies de [l] vélaire

En français commun, nous avons l'évolution bien connue de BELLOS « biaux » ; il semble que seul le E bref connaisse cette évolution (développement d'un [a] de transition entre la voyelle étymologique et le [l] vélaire). En picard, du moins dans une partie du domaine, cette évolution peut se rencontrer après un ancien I bref ; par exemple dans ECCE-ILLOS « chiaus » (forme du *Jeu de la Feuillée*) ; même fait après I long, d'où cortiles « cortieus » ; toutefois, ces formes semblent être également connues du champenois, puisque dans le nord de la Haute-Marne (région de Wassy), nous notons une commune de Magneux qui semble bien être un plus ancien MA(N)SIONILES.

En Bourgogne centrale, rien de semblable ; il faut toutefois aller dans le domaine franco-provençal pour noter de tels faits, mais cette fois après voyelle vélaire ; on pourra citer ainsi FULEX qui devient [fyodze] (fougère) dans le sud-est de la Saône-le-Loire ; mais il s'agit du début d'une aire plus importante ; à noter également les évolutions de CULU, d'où le nom de la commune de Tancua (Jura) où on a voulu voir une villa gallo-romaine en -IACUM, alors qu'il s'agit plus prosaïquement d'un « Tend-Cul », nom humoristique de la forte pente.

Les traits communs

a) L'absence d'épenthèse

Il s'agit là sans doute d'un des traits phonétiques picards les mieux connus ; on pourra prendre les exemples de CINERE > « cenre » ; ou de PULVERE > « pourre » qui, malheureusement, n'a pas laissé de traces bien vivantes en Bourgogne ; à noter également les formes de la famille de SIMUL : « senlanche » (*Saint-Nicolas*) ; en Bourgogne, nous avons assez régulièrement « senler » ou « sen-ner » ; il faut toutefois remarquer qu'une bonne partie de la région ne connaît que des formes apparemment françaises : les régions sans épenthèses sont essentiellement la Côte-d'Or et ses confins (Morvan oriental, Avallonnais) ; en revanche, presque toute la Saône-et-Loire connaît l'épenthèse ; il s'agit là sans doute de l'influence conjuguée du français et du franco-provençal qui, sur ce point précis, se rejoignent.

b) *-able/-aule*

C'est un phénomène au principe comparable que nous avons dans l'évolution du suffixe *-ABULUM* et dans les formes phonétiquement voisines ; le français (et le franco-provençal) ont des formes en «-able», alors que le picard a des formes en «-aule» ; le bourguignon connaît également des formes en «aule».

1) Adjectifs «-ble» : la liste est moins importante qu'en picard par suite des francisations ; l'ancienne langue est ici plus significative ; on y note des formes comme «curpauble» pour «caupable» ; toutefois, on peut encore entendre «crèyaule» non pas avec le sens de «croyable», mais celui de «crédule» ou, parfois, «pénaule» qui a le sens de «pénible» (c'est le même mot, mais avec un changement de suffixe, assez général ici dans les parlers de Sud-Est («penable» à St-Etienne).

2) Noms en-able :

— érable : le type est assez peu connu en Saône-et-Loire ; il est revanche très bien attesté en Côte-d'Or où la forme «éraule» a très souvent dérouté les géomètres du cadastre qui ont dû avoir recours à toutes sortes de graphies fantaisistes pour noter les noms de l'érable ; nous avons même lu «Or Jaune». Cf. ALB, I, 539.

— râble : type présent presque partout ; la forme «riaule» ou «raule» est d'origine picarde : en Bourgogne, nous avons généralement «étoule» ; à noter que les formes en «-ble» s'entendent à la fois sur les confins franco-provençaux et sur les confins champenois (cf. ALB, I, 441).

— table : la forme «taule» existe çà et là, mais elle est concurrencée par la forme française. Cf. ALB, 1417.

— peuple (peuplier) ; on trouve également des formes sans [p] (lequel ne peut représenter qu'une réfection savante et non une évolution phonétique) ; on notera ainsi le toponyme «Le Puley» (commune de Saône-et-Loire).

c) *L'évolution du suffixe -ARE*

Dans son étude sur les parlers de l'Oise, R. Lorient a consacré de longues pages sur l'évolution particulière de ce suffixe qui devient «-ier» en français commun, mais «-er» sur les pourtours orientaux ; le meilleur exemple est *VILLARE* qui permet d'étudier la forme un peu partout, alors que les autres exemples sont des formes sans beaucoup de présences en patois (écolier, bouclier, pilier) ou parfois francisées ; «sanglier» est difficile également : l'évolution du groupe [gl] nous empêche de distinguer ce qui est [y] issu de la diphtongaison de A

et [y] issu de l'évolution de gl : une forme comme le dijonnais [sêyé] est ici sans utilité.

L'étude de la carte VILLARE (cf. *op. cit.*, p. 44) nous montre que les formes du type « Villers » sont déjà présentes dans le département de l'Oise ; on les note dans le Nord, l'Est, la Bourgogne, où elles se heurtent au sud à la forme « Villars » (il est également difficile de faire la part de la relatinisation — dans Velars-sur-Ouche, environs de Dijon — et du vocalisme franco-provençal.

Il n'est pas dans nos intentions de reprendre l'histoire phonétique (très complexe) de ce suffixe ; notons seulement la parenté du Nord et de l'Est : en Bourgogne, nous avons ainsi les « Villers » (la forme « Villiers » apparaît toutefois sur les confins de la Côte-d'Or et naturellement dans l'Yonne et la Nièvre) ; on peut allonger cette liste en prenant en considération les « Velay » de la microtoponymie, mais aussi les formes composées : Neuville (Jura) n'est pas le domaine d'un gallo-romain nommé NOVILIUS, comme l'a affirmé naguère une toponymie trop aventureuse, mais, comme les formes anciennes le prouvent, un NOVUM VILLARE ; les Mavilly, Mauvilly de Côte-d'Or sont sans doute des MALUM (petit) VILLARE et non les domaines de MALVILIUS ; on peut penser également à certains Villey qui sont aussi des VILLARE.

d) La vélarisation :

Robert Lorient a étudié la vélarisation de A dans les parlers de l'Oise ; il a montré que ce phénomène était commun à tout l'Est de la France ; on le retrouve donc en Bourgogne : un peu partout, même dans la partie occidentale du département de la Nièvre, la vélarisation de A long est très nette ; mais c'est dans deux régions surtout que A va atteindre le stade [ó] :

— dans l'extrême est de la Côte-d'Or : on notera ainsi des formes comme [mó:zô] pour « maison » ; à retenir également le toponyme « Soissons » qui n'est pas un établissement de gaulois venus de Soissons, mais un établissement de Saxons ; au XII^e siècle, on note des formes d'archives en « Ai » ; en patois [só:saum].

— dans l'extrême sud de la Saône-et-Loire ; autrefois, on disait [mó:kô] pour « Mâcon ». Mais nous sommes déjà dans la zone franco-provençale.

e) L'évolution de [w] germanique

[w] germanique conserve son articulation ou devient [v]. Le fait est bien connu en picard ; en Bourgogne, on peut encore le noter ;

il atteint la Côte-d'Or et la Bresse (est de la Saône-et-Loire); mais les séries sont moins bien constituées que dans les autres régions de l'Est et du Nord; toutefois, si on franchit la «frontière» de la Champagne et de la Franche-Comté, les listes s'allongent considérablement; on pourra citer ainsi: WEHRWOLF: la forme «vérou» est très vivante en Côte-d'Or, mais surtout comme juron: «cré loup vérou!».

WADU: la forme «Vay» est uniquement toponymique (une dizaine de cas en Côte-d'Or); «gué» est très vivant avec le sens de «mare», mais toujours sous sa forme française.

WISPA devient «vêp(r)e» uniquement en Haute-Marne.

f) [l] devant consonne labiale

Cette consonne devient [r] en cette position dans la plupart des parlers de l'Est, y compris l'est provençal et le franco-provençal; en Bourgogne, les listes ne sont pas cohérentes; signalons cependant *ALBUSPINU qui devient «Arbépin» qui pose beaucoup de problèmes aux géomètres qui sont parfois tentés de transcrire «Arbre Peint»; il ne s'agit pas d'un totem, mais d'un pied d'aubépine.

Cette évolution existe dans trois exemples en français:

ULMU: orme

ALBUCA: herbue

PULLIPES: pourpier (on notera cette composition d'ordre germanique: en Bourgogne, elle est connue uniquement dans le Nord; dans le reste de la Bourgogne, on dira PES PULLI > pipou, piépou («renoncule»), avec un ordre davantage roman).

Ce rhotacisme a souvent posé des problèmes aux phonéticiens: Fouché a recours à une dissimilation dans ULMELLU > ormeau pour expliquer «orme»; le problème est plus simple; le fait bien connu dans l'Est est également connu en français central où il n'a pu se développer; on le rencontre seulement dans trois exemples qui ont été moins sensibles à l'influence savante, car ils font partie du lexique spécifiquement rural.

Il resterait à trouver des traces de cette évolution en picard.

Substrats et superstrats

Nous avons donc des oppositions, mais aussi des points communs; pour conclure, jetons un œil sur deux faits toponymiques:

— en Franche-Comté, nous avons beaucoup de noms de villages en «-ans» (Frébuans); en Bourgogne, ces noms sont inconnus, sinon dans la partie orientale (Plaine de la Saône, Bresse; Soirans, Flammerans,

en Côte-d'Or; Fretterans, Louhans, Mervans, en Saône-et-Loire); les formes en «-ant» des autres zones ont une tout autre origine (Noisdant, par exemple, n'est qu'un avatar phonétique des «Nogents»); on a voulu voir là la trace de l'influence des Burgondes; aujourd'hui, on pense plutôt à une mode onomastique; notons que ces formes ne dépassent pas les limites de l'ancien évêché de Besançon.

— en Champagne, comme dans tout l'Est et le Nord de la France, nous avons des compositions du type nom d'homme + court, ville; en Bourgogne, ces formes existent, mais ne dépassent pas non plus le nord de la Côte-d'Or (Autricourt, Boudreville); s'agit-il de la trace d'un peuplement germanique? Il s'agit tout simplement aussi d'une mode qui s'est développée en Champagne, mais qui n'a pas atteint la Bourgogne.

On ne peut donc pas dire que les régions de l'Est soient soumises à des influences différentes; les «preuves» toponymiques sont en réalité les traces d'influences plus récentes, souvent sans prise profonde sur les autres parties de la langue.

On peut faire la même remarque avec les lignes purement lexicales; qui croit aujourd'hui que la ligne «verne/aulne» représente la limite de l'influence francique? On sait en réalité que «verne» est présent bien au nord de la ligne traditionnelle (qui couperait la Bourgogne en deux) et que «aulne» n'est pas germanique, mais latin et qu'on l'entend bien au sud de la ligne traditionnelle. Et qui croit encore que «mazoire» (qui désigne la fourmi dans le Centre de la France et dans le sud-ouest de la Bourgogne) représente la limite de l'influence des Wisigoths? Il s'agit plutôt d'un mot prélatin qui s'est maintenu dans une région conservatrice.

Peut-on alors rendre compte des différences linguistiques? Tout semble se passer comme si la langue avait le choix entre plusieurs possibilités; en cas de doute, c'est l'ouest parisien qui impose sa loi; c'est ce qui crée la seule ligne linguistique qui soit parfaitement nette: la ligne de francisation. Il n'y a donc pas de différences profondes à l'origine; ce sont les choix successifs entre les différentes possibilités qui vont créer peu à peu le puzzle linguistique de la France, d'où cette impression mélangée de diversité, mais aussi d'unité profonde des parlers de l'Est et du Nord qui ont, en commun, au moins leur conservatisme.

Gérard TAVERDET,
Université de Dijon